Tourisme : le ministère des copains et des coquins

Les hôtels endettés sont un festin pour lequel de nombreuses personnes et institutions s'aiguisent les dents depuis un moment. Un dossier dans lequel le ministère du Tourisme et le gouvernement semblent avoir manqué de vigilance.

« Je ne suis pas la ministre des hôteliers et des agents de voyages », déclarait récemment Amel Karboul, ministre du Tourisme. Elle vient de joindre l'acte à la parole en mettant son administration au service du fonds d'investissement Siyaha Capital, créé par son ami Kamel Lazaar, patron de Swicorp (**lire notre article**).
En effet, le ministère du Tourisme se prépare à organiser le 14 de ce mois une *« table ronde Workshop projets touristiques »* dont les *« principaux acteurs »*, selon un PV de réunion interne que nous avons pu consulter (voir document 1), seront *« la Caisse des Dépôts et Consignations/ Swicorp/ Action Stream »* à côté de (ou, devrait-on dire, avant) les investisseurs du secteur et les fédérations professionnelles.
Le même document précise que la liste des bailleurs de fonds à inviter est *« à préparer par Mme Safia Hachicha »* qui n'est autre que la DG de Siyaha Capital. De surcroît, le premier projet qui sera présenté à ces bailleurs de fonds est bien entendu celui de Siyaha Capital que dirige cette même S. Hachicha.
Last but not least, les conclusions de cette table ronde doivent préparer un voyage dans les pays du Golfe pour rencontrer des investisseurs durant *« la dernière semaine de novembre ou la première semaine de décembre »*, précise le document. Pour ce voyage, c'est encore Swicorp qui *« identifiera les investisseurs »* à inviter lors du workshop et à visiter lors du déplacement dans les pays du Golfe. Le ministère se contentera pour sa part des tâches de secrétariat au profit de Swicorp puisqu'il est précisé que *« le ministère se charge de contacter les ambassades tunisiennes (…) et lancera les invitations ».*

- Les bailleurs de fonds (liste à préparer par Mme. Safia Hachicha et à communiquer avant la fin de cette semaine en accord avec la CDC)

Objet :

- Point sur le potentiel et les opportunités d'investissement dans le secteur du tourisme
- Présentation des projets :
  - Syaha Capital

Repositionnement de la destination Tunisie (Mr. Hédi Chabaane)
→Développement d'une offre diversifiée en tenant compte des richesses du pays : tourisme culturel, tourisme thermal, tourisme écologique…
Approche des investisseurs (Mme Safia Hachicha)
→Établir des partenariats entre le secteur public et le secteur privé surtout au niveau des infrastructures
→Mobilisation des fonds au niveau national et international

- Swicorp identifiera les investisseurs à inviter lors du workshop et à visiter lors du déplacement aux pays du Golf avant la fin de cette semaine.
- Le Ministère du Tourisme se charge de contacter les ambassades tunisiennes dans les pays concernés.
- Le Ministère de Tourisme lancera les invitations à partir du début de la semaine prochaine
- Décision par rapport à l'invitation des professionnels pour accompagnement aux pays du Golf.

Document 1 : extrait du procès verbal du Workshop Investissement.

Gestion privée d’argent public

Ce document éclaire d’un jour nouveau les inquiétudes à l’encontre de Mme Karboul quant à un conflit d’intérêts entre ses fonctions de Ministre et sa proximité avec le patron de Swicorp. En effet, comment Mme Karboul peut-elle prétendre à la promotion de l’investissement direct dans des projets comme celui de Kerkennah Founkhal, par exemple, en confiant cette promotion à un fonds spéculatif qui peine à recruter des bailleurs de fonds pour son seul et unique projet déclaré, qui est de reprendre une douzaine d’hôtels endettés ?
Ce document nous interpelle aussi quant à la déviation de la Caisse des Dépôts et Consignations de son rôle d’investisseur public. La création de CDC Gestion en est peut-être une illustration.
La CDC est un organisme public, que son DG Jamel Bel Hadj Abdallah définit sur son site internet comme *« un investisseur avisé de long terme ayant pour objectif le financement durable au service de l’intérêt général »*. Comment un tel organisme peut-il investir dans la dette des hôtels et, qui plus est, en cédant la majorité de sa société de gestion (CDC Gestion) à des privés, à savoir IMBank et le cabinet Action Stream ? (voir document 2)

CDC GESTION

Société Anonyme au capital de : 500.000 Dinars

Siège Social : 87, Avenue Jugurtha, 1082, Mutuelleville -Tunis

LISTE DES SOUSCRIPTEURS ET ETAT DES VERSEMENTS

Identité des souscripteurs	Adresse des Souscripteurs	Nombre d'actions souscrites	Montant des actions souscrites	Montant des versements effectués
Caisse de Dépôts et de Consignations «CDC » Nationalité : Tunisienne Matricule fiscal : 1224377 G	Rue Abou Hamed El Ghazali, Jardins du Japon, Montplaisir, 1073-Tunis	24.498	244.980	61.245
International Maghreb Merchant Bank «IMBank » Nationalité : Tunisienne Matricule fiscal : 496223Q	87, Avenue Jugurtha, 1073 Muteulleville,	24.498	244.980	61.245
ActionStream Consulting Nationalité : Tunisienne Matricule fiscal : 1304480A	14, Rue Imam Abou Hanifa, la Marsa	1.000	10.000	2.500
Jameleddine Ben Hadj Abdallah Nationalité : Tunisienne CIN n° : 04009112	Lotissement El Foll, les Jardins d'El Menzah 2, Ariana	1	10	2,5
Amel Medini Nationalité : Tunisienne CIN n° : 00447365	Rue du Caire, El Mourouj 3, Ben Arous	1	10	2,5
Ferid Ben Bouzid Nationalité : Algérienne Passeport n° : 03460245	28, Rue Abdelaziz Al Saoud, El Manar II, Tunis	1	10	2,5
Hichem Ben Fadhl Nationalité : Tunisienne CIN n° : 03974528	Rue 7313, ruelle n°7, n°1, El Menzah 9B, Tunis	1	10	2,5
TOTAL		**50.000**	**500.000**	**125.000**

Visé ne varietur pour former l'annexe à la déclaration de Souscription MA35 du 20 AOUT 2013 au Commerce

Pour Copie Certifiée Conforme à l'original
ENREGISTRE A TUNIS
RECETTE DE L'ENREGISTREMENT DES SOCIETES - 1er BUREAU

Document 2 : liste des souscripteurs CDC Gestion.

Quel hasard a fait que ce “bras financier de l’Etat”, censé investir dans des secteurs stratégiques et dans les régions défavorisées de l’intérieur, cède la majorité de sa société de gestion à une banque privée à capitaux étrangers et à un cabinet dont le patron est un expert italien transfuge de la Banque Mondiale, tous deux propulsés par Amel Karboul comme « acteurs » de sa table ronde sur l’investissement ?
La CDC aurait-elle pu agir ainsi si son “fondateur”, l’ex-ministre des Finances Jalloul Ayed, l’avait soumise au contrôle parlementaire, comme c’est le cas de son homologue en France par exemple ? Est-ce un hasard si les actuels dirigeants du CDC et de Siyaha Capital sont tous les deux issus du cabinet de Jalloul Ayed ? Est-ce aussi un hasard si, parmi tout ce beau monde se penchant sur la carcasse des hôtels endettés, on retrouve d’ex ou actuels dirigeants d’un parti politique libéral qu’on dit proche de Kamel Lazaar ? En prônant le principe cher à ces ultra-libéraux de “partenariats entre le secteur public et le secteur privé”, le ministère du Tourisme signifierait-il son engagement au service des fonds spéculatifs et banques d’affaires privées ?
Enfin, par quelle logique Amel Karboul tente-elle aujourd’hui, à quelques semaines de son départ du ministère du Tourisme, de s’occuper de mener une action qu’elle sait pertinemment inefficiente, ne serait-ce que par l’échec du gouvernement à faire voter la loi controversée sur l’AMC ? Une loi qui ne verra certainement pas le jour, du moins sous sa forme actuelle.
Autant de questions qu’il ne serait pas vain d’élucider dès l’installation du futur ministre du Tourisme.

LM

Lire aussi ***“CDC, Siyaha Capital etc. : le ministère nous répond”***